ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN
/ ASTP /
DU THÉÂTRE PRIVÉ

Communiqué de presse – 13 novembre 2023

Fréquentation du spectacle théâtral privé sur la saison 2022 – 2023 : la reprise est là

Avec un nombre de billets vendus en hausse de 16% sur la saison clôturée en juillet 2023, les Français confirment leur appétence pour la sortie théâtrale et leur retour dans les salles.

En bref
Le bilan de la saison 2022 – 2023 témoigne d'une reprise de la fréquentation des spectacles de théâtre privé pour la première fois depuis la crise sanitaire. Fait intéressant, cette reprise est portée par les ventes de billets en France (+16%), alors que le nombre de représentations (environ 53 000 représentations) et le prix moyen (30 € TTC) d'une place de théâtre demeurent stables par rapport à la saison 2021 – 2022.

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général de soutien aux professionnels du spectacle vivant, l'ASTP poursuit activement son programme d'objectivation et d'analyse de la filière.
Elle dévoile aujourd'hui les grandes tendances de fréquentation du spectacle théâtral privé de la saison 2022 – 2023[1] sur la base des données de taxe dont elle est dépositaire.

Saison 2022 – 2023 : des indicateurs à la hausse

La saison 2022 – 2023 se caractérise par **le dynamisme de la fréquentation des publics sur la période**, notamment par rapport à la saison 2021 – 2022 qui marquait la « sortie de crise » post-COVID.
Les données de conjoncture économique recueillies par l'ASTP mettent ainsi en évidence l'appétence des publics pour la sortie au théâtre en 2022 - 2023.

En effet, alors que le nombre de représentations de spectacles de théâtre demeure stable d'une saison à l'autre (environ 53 000 représentations par saison), **l'activité est particulièrement portée par la progression du nombre de billets vendus en France**, qui se révèle en **hausse de 16% en 2022 - 2023 par rapport à la saison précédente.** Près de **7,8 millions de places** ont ainsi été vendues la saison dernière.

Cette information se voit confirmée par **le chiffre d'affaires de la billetterie** qui atteint 227,82 M€ hors taxe, marquant une hausse de 16% pour 2022 – 2023 par rapport à 2021 – 2022. Cette augmentation est uniquement imputable à la hausse du nombre de billets vendus puisque **le prix moyen constaté du billet demeure à 29 € HT** (**30 € TTC**) d'une saison à l'autre.

Les tendances observées demeurent comparables après neutralisation des effets **des spectacles présentés dans les salles de grande capacité.** Ces spectacles jouent ainsi le rôle de « locomotive », sans toutefois pénaliser la fréquentation des autres programmations présentées ni créer d'effet d'éviction vis-à-vis des autres productions.

[1] Données déclarées à l'ASTP pour les représentations ayant eu lieu du 1er août 2022 au 31 juillet 2023

Un dynamisme qui masque cependant des disparités géographiques :

- **En part relative, la dynamique s'observe plus précisément à Paris et en région :**
  - La hausse de la fréquentation est plus particulièrement marquée à Paris (+ 13% de billets vendus) et en régions (+21% de billets vendus) ;
  - Elle se tasse en Île-de-France hors Paris (- 16% de billets vendus) ;

- **En valeur absolue, une concentration à Paris et dans la région Île-de-France :**
  - Paris et l'Île-de-France concentrent 74% de la fréquentation (en nombre de billets vendus) et 68% du chiffre d'affaires de billetterie. Ce résultat s'explique notamment par la densité historiquement exceptionnelle de théâtres privés à Paris ;
  - Cependant, avec 26% environ du nombre de billets vendus et 32% de la billetterie constatés sur la saison 2022 - 2023, le poids relatif du spectacle théâtral privé en région (hors Île-de-France) se consolide progressivement post-crise sanitaire.

L'ensemble de ces données vient compléter les éclairages apportés par son baromètre **« Les Français et le Théâtre »**, confié à Médiamétrie et publié chaque année au mois de juin. Cette étude a notamment pour but d'éclairer les professionnels et les pouvoirs publics sur les attentes des publics, et les déterminants de la fréquentation des spectacles de théâtre. L'édition 2022-2023 mettait en lumière trois éléments intéressants : des Français moins nombreux à **déclarer** être allés au spectacle au cours de 12 derniers mois ; des amateurs de théâtre plus assidus, notamment parmi les Français de moins de 34 ans et de plus de 50 ans ; une appréciation du prix consenti pour une place de théâtre conforme à la moyenne des prix TTC constaté (fourchette de 26 à 47 € TTC par place).

***

Qui sommes-nous ?

Depuis 1964, l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé accompagne les professionnel·les du spectacle vivant théâtral privé[2], dans le but d'encourager le dynamisme de la production théâtrale française privée contemporaine en favorisant l'audace et la prise de risque dans la création.

Ouverts à la fois aux théâtres producteurs et aux sociétés de production de spectacles en tournée, nous formons un maillage national de professionnel·les et de métiers qui rassemble, en 2023, 70 théâtres et 26 entreprises de tournées. Notre rôle est de les accompagner dans la sécurisation de leurs productions et de favoriser leur développement, grâce à des **dispositifs de soutien économique**. En inscrivant notre action dans une perspective nationale, nous accompagnons également les professionnels sur les enjeux structurants de la filière, notamment la transition écologique et la transformation numérique. C'est aussi dans ce cadre que nous développons depuis deux ans un programme dédié à l'observation afin de mieux objectiver la connaissance de la filière. Placée sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Ville de Paris**,** l'ASTP finance son action de soutien économique à la filière grâce à la mission de service public dont elle est investie : le recouvrement de la taxe sur la billetterie des spectacles de théâtre. Cette ressource, complétée par des financements publics, est notamment redistribuée à travers ses dispositifs d'aide à la prise de risque à la production.

Enfin, l'ASTP gère depuis 2020, à la demande du ministère de la Culture, les fonds d'urgence et de compensation liés à la crise sanitaire ainsi que le Plan de Relance. Plus de 45 M€ financés par l'Etat ont été ainsi distribués à la filière théâtrale depuis 2020. Ils sont complétés par le déploiement du Plan de Relance 2023, également financé par l'Etat à hauteur de 11 M€, dédié principalement aux enjeux de transition écologique.

Contact presse : Ghislaine PLUS – gplus@astp.asso.fr

[2] C'est-à-dire relatifs aux champs du théâtre, des spectacles d'art lyrique dramatique et des spectacles musicaux à continuité narrative